SwissVolley

Rapport annuel 2012

Sommaire

Partie 1 Procès-verbal de la session parlementaire du 24 novembre 2012 2

Partie 2 Rapport annuel

2.1 Président central 8
2.2 Directeur 8
2.3 Président de la commission de championnats indoor 9
2.4 Président de la commission Beach Council régional 12
2.5 Président de la commission fédérale d'arbitrage 13
2.6 Présidente Commission de la relève 16
2.7 Commission des entraîneurs Swiss Volley & Commission de la discipline J+S volleyball 16

Partie 3 Rapport annuel

3.1 Rapport de révision T&R AG, Gümligen 18
3.2 Rapport de la commission de gestion 30

Partie 4 Annexe des statistiques

4.1 Licences / Clubs dès 1969 32
4.2 Développement du nombre des licences 33
4.3 Sortes de licences par région / Distribution des votes 34
4.4 Licences par région et sexe / Sortes de licences 35
4.5 Répartition des classes d'âge 36

1. Procès-verbal de la 11e session du Parlement du 24 novembre 2012 à l'Allegro Grand Casino Kursaal à Berne

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions décisives. Un enregistrement de la session du Parlement (MP3) peut être obtenu auprès du bureau.

1. Mot de bienvenue

Le président Christoph Stern déclare la session ouverte à 10 heures et souhaite la bienvenue aux personnes invitées présentes (voir liste) et aux représentants du Parlement.
Christoph Stern souhaite en particulier la bienvenue aux invités suivants:
Aloys Fischer, président de la commission des juristes européens CEV. Aloys Fischer transmet les salutations de la CEV.
Dr. Jan Rek, président de la commission des arbitres européens et membre de la commission des arbitres internationaux de la FIVB.
Roger Schnegg, directeur de Swiss Olympic. Roger Schnegg transmet les salutations de Swiss Olympic et présente le nouveau plan directeur de Swiss Olympic.
Anne-Sylvie Monnet a été élue au Conseil exécutif de Swiss Olympic. Christoph Stern félicite cordialement Anne-Sylvie Monnet et lui remet un bouquet de fleurs.
Stefan Schmutz, président de la commission de gestion.
Stefan Thommen et Daniel Hess, membres de la commission de gestion.
Nina Betschart, double championne du monde U21 en beach.
Beat Nydegger, représentant de l'organe de révision T&R AG à Gümligen.
Michel Hefti, président de Swiss Volley Friends.
Federico Addiechi, candidat à la place vacante au Comité central.
Reto Hähnlein, Executive Director CHE 2013, fera un rapport concernant la situation du CHE 2013 sous point 2 de l'ordre du jour.

Les représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 11e session parlementaire de Swiss Volley le 23 octobre 2012, conformément au règlement.
La 11e session parlementaire réunit donc le quorum nécessaire selon les statuts.
Personne ne souhaite une modification de l'ordre du jour.
Minute de silence en mémoire des membres décédés de Swiss Volley, spécialement en mémoire de Franz Schmied, président d'honneur de Swiss Volley.

2. Info Swiss Volley

Werner Augsburger fournit à l'aide de slides des informations concernant les activités actuelles de Swiss Volley.
Nora Willi fournit à l'aide de slides des informations concernant le projet de promotion des femmes «Women Power» de Swiss Volley.
Reto Hähnlein, Executive Director CHE 2013, fournit à l'aide de slides des informations concernant la situation actuelle du CHE 2013.

3. Election des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont élus à l'unanimité:
Stephan Grieder, Georges Schneider et Michel Hefti

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Total des représentants présents du Parlement	45
Majorité simple	23

Christoph Stern précise que pour la séance de ce jour, la majorité simple est également applicable à la modification des statuts. Il explique pourquoi. L'année dernière, Vincent Brêchet a constaté que dans les statuts, la majorité simple est également applicable aux modifications des statuts. Depuis 10 ans, les modifications des statuts ont toujours été votées à la majorité des 2/3 lors de nos séances. L'erreur s'est produite il y a 10 ans.
Vincent Brêchet, Swiss Volley Jura Seeland:
L'année dernière, le fait que seules les voix pour étaient comptées et que toutes les autres voix, y compris les abstentions, étaient interprétées comme des voix contre m'a dérangé. J'ai donc étudié les statuts et je suis tombé sur cette erreur.
Je suis cependant convaincu que nous voterons aujourd'hui conformément aux statuts.

5. Détermination des cotisations des membres

Les cotisations des membres pour la saison 2013/2014 sont approuvées à l'unanimité.

6. Approbation du budget

Bernard Hominal, responsable des finances au Comité central et Hanspeter Hofstetter du bureau présentent ensemble le budget 2013.
Bernard Hominal explique les transparents Développement capital propre et les comptes de résultat globaux 2013, qui présentent un résultat négatif de CHF 216 500. La commission de gestion recommande d'augmenter à nouveau le capital propre à 1 mio CHF au cours des 3 à 5 prochaines années.
Le budget présente des recettes de CHF 3 980 000 et des charges de CHF 4 196 500. La perte s'élève donc à CHF 216 500.
Hanspeter Hofstetter explique à l'aide de slides le développement des recettes et des différentes positions de charges. Le domaine des charges du sport d'élite et sport de performance de la relève sont expliqués avec les détails des différents types de coûts.

Regula Rügge, Swiss Volley Argovie:
Pose une question concernant la remarque de la page 3, «Swiss Volley prévoit d'augmenter à nouveau le capital propre à CHF 1 mio au cours des 3 à 5 prochaines années.» La région d'Argovie imagine que cela se fera grâce à l'augmentation des cotisations des membres. Comme elle souhaite aussi augmenter ses cotisations de membres, elle aimerait savoir quand Swiss Volley planifie cette augmentation.

Werner Augsburger: Nous devons avoir une interprétation sportive pour l'augmentation des cotisations de membres et non *celle de l'augmentation de capital propre.*

Kari Baur, Swiss Volley Neuchâtel: Trouve que les coûts TI sont disproportionnés. Un montant de CHF 90 000 par année est beaucoup trop élevé.
En principe, les entreprises investissent 3–5% du budget total en infrastructure TI. Il propose son aide pour examiner l'ensemble de l'infrastructure TI et pour l'adapter le cas échéant. Il connaît très bien la problématique, non seulement à cause des coûts de serveur, mais également à cause des adaptations constantes des logiciels individuels.

Hanspeter Hofstetter: Comme plusieurs régions profitent déjà de notre infrastructure, l'environnement serveur a dû être adapté aux exigences croissantes.

Werner Augsburger: Confirme qu'il est prêt à discuter avec Kari Baur.
Le budget est approuvé avec 1 abstention.

7. Statuts/règlements (modification des statuts)

Motif de la modification: Lors de la CPR du mois de mars 2012, les présidents régionaux ont été appelés à faire des propositions de modification des statuts en vue de résoudre le problème des changements. Il s'agit d'avoir une attitude libérale permettant les changements, les entrées, etc.
De plus, une solution ouvrant le passage des ligues interrégionales aux juniors est nécessaire. Pour cette raison, Swiss Volley Région Argovie fait les propositions suivantes:

Art. 6, alinéa 2 Membres de Swiss Volley
actuel:
[2] Les membres individuels et les sociétés membres sont affiliés à une association régionale.
nouveau:
[2] Les membres individuels et les sociétés membres *sont affiliés à une ou plusieurs associations régionales.*

Art. 7 Membres individuels
actuel:
Peut devenir membre individuel, tout joueur, entraîneur, coach ou arbitre de volleyball qui veut pratiquer ce sport de façon active. La qualité de membre est acquise moyennant paiement d'une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation dépend du genre d'activité au sein de Swiss Volley. Par le versement de sa cotisation, le membre individuel acquiert automatiquement la qualité de

membre de l'association régionale correspondante. Il exerce ses droits de membre au travers de sa société membre ou de son association régionale.
nouveau:
[1] Peut devenir membre individuel, tout joueur, entraîneur, coach ou arbitre de volleyball qui veut pratiquer ce sport de façon active. La qualité de membre est acquise moyennant paiement d'une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation dépend du genre d'activité au sein de Swiss Volley.
[2] *Les membres individuels* acquièrent automatiquement la qualité de membre *dans une ou plusieurs* associations régionales *et* exercent leurs droits au travers de leurs sociétés membres ou de leurs associations régionales.

Art. 8 Sociétés membres
nouveau:
[4] *Les clubs membres peuvent choisir librement leur association régionale ou leurs associations régionales. Dans la mesure où ils sont déjà membres d'une association régionale, ils peuvent demander une double affiliation ou changer d'association régionale. Une décision de l'assemblée des membres du club est alors nécessaire. Un changement d'association régionale ne peut avoir lieu qu'à fin avril de l'année en question.*

Art. 14 Qualité de membre au sein de l'AR
actuel:
[2] L'admission, la démission ou l'exclusion d'un membre de Swiss Volley entraîne automatiquement le début ou la fin de la qualité de membre au sein de l'AR compétente.
nouveau:
[2] L'admission, la démission ou l'exclusion d'un membre de Swiss Volley entraîne automatiquement le début ou la fin de la qualité de membre *au sein de l'AR ou des AR* compétentes.

Art. 28 Statuts, codes
Motif de la modification: jusqu'à ce jour, la règle de la majorité des deux tiers a toujours été appliquée pour les modifications des statuts. Les statuts exigent cependant à tort la majorité simple.
actuel:
Les modifications des statuts et des codes sont de la compétence du Parlement du volleyball, qui se prononce à la majorité simple. L'instance de recours surveille le déroulement correct des sessions du Parlement du volleyball.
nouveau:
[1] Le Parlement du volleyball statue sur les modifications des codes à la majorité simple. *Pour les modifications des statuts, la majorité de deux tiers des voix remises valablement (majorité qualifiée) est exigée.*
[2] L'instance de recours surveille le déroulement correct des sessions du Parlement du volleyball.

Christoph Stern: La Conférence des présidents régionaux et le Comité central soutiennent la modification des statuts «Membres de Swiss Volley».

Deborah Frey explique la modification planifiée des statuts.
Elle propose de voter d'abord sur la modification des statuts concernant le changement de région, puis sur l'article 28 concernant la répartition des voix.
Il n'y a pas d'objection concernant la procédure de vote.
Après l'envoi des documents, le président de la RVNO s'est exprimé en disant que le choix des mots «double affiliation» portait à confusion. Cela pourrait donner l'impression qu'un membre ne peut être affilié qu'à 2 associations régionales ou à 2 régions. Le Comité central approuve cette remarque faite à juste titre par la RVNO.
A l'avenir, les sociétés membres doivent pouvoir être membres de plusieurs associations régionales, ce qui était l'idée de la modification des statuts. L'adaptation de la teneur est donc justifiée.

Stav Jacobi, représentant de la Conférence LNA: aux articles 6 et 8, nous parlons de sociétés membres même si lors de la dernière session parlementaire, nous avons déjà modifié en sociétés membres et autres personnes morales. Il demande de changer cela car sinon cela exclurait les personnes morales.

Deborah Frey: Stav Jacobi se réfère à l'article 8, au titre sociétés membres, nous avons une divergence entre l'article 6 et 8, à l'article 6 nous parlons des sociétés membres et des personnes morales et à l'article 8, cet ajout manque. Cette divergence doit être empêchée. Stav Jacobi demande d'adapter le titre à l'art. 6, al. 1b, «Sociétés membres et personnes morales».

Georges Schneider, Conférence des arbitres: Il a étudié ces articles et il suppose qu'il s'agit du problème de la dernière session parlementaire. Il voit un problème si un club joue avec l'équipe A dans cette association régionale et avec l'équipe B dans une autre association régionale. Il est convaincu que cela ne peut pas fonctionner. A son avis, les statuts devraient être modifiés de manière à ce que les sociétés membres aient la liberté de choisir la région, mais pas qu'elles puissent être membres de plusieurs régions.

Regula Rügge, Swiss Volley Argovie: J'ai été présidente de Volley Möhlin. Nous avons déjà pratiqué cela et il y avait pratiquement une zone de non-droit. Avec Volley Möhlin, nous avons joués avec les RL teams en Argovie et avec les U16 et U18 à Bâle. Nous étions membres des deux régions et nous avons assumé nos obligations dans les deux régions, il n'y a donc pas eu de problème.

Georges Schneider, Conférence des arbitres: Je fais la proposition suivante: les sociétés membres peuvent choisir librement leur association régionale, mais les doubles affiliations sont exclues.

Lisa Giezendanner, Swiss Volley Bâle: Je ne peux que soutenir ce qui a été dit avant. Le fait de modifier quelque chose qui a déjà fonctionné dans la zone semi légale et qui est maintenant légalisé n'a aucun sens. Il est dans notre intérêt que le plus grand nombre possible de jeunes jouent au volleyball et c'est uniquement de cela qu'il s'agit.

Christoph Stern: Nous votons d'abord sur la contre-proposition de Georges Schneider.
Art. 6, al. 2 Les membres individuels et les sociétés membres sont affiliés à une association régionale.
Art. 7, al. 2 Les membres individuels acquièrent automatiquement la qualité de membre dans une association régionale.
Art 8 nouveau, les clubs membres peuvent choisir librement leur association régionale.
La proposition est refusée par 34 voix contre, 7 voix pour et deux abstentions.

Christoph Stern: Nous votons maintenant sur les articles 6, 7, 8 et 14 en tant que paquet.
Les statuts sont acceptés avec 33 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.

Martin Brin, Conférence de la relève: la proposition de Stav Jacobi est-elle déjà intégrée ici?

Christoph Stern: Oui, elle est intégrée.
Nous votons maintenant sur l'article 28.

Georges Schneider, Conférence des arbitres: Propose le complément suivant: Pour les modifications des statuts, la majorité de deux tiers des membres présents ayant droit de vote est exigée (majorité qualifiée).

Vincent Brêchet, Swiss Volley Jura Seeland: Je ne suis pas d'accord avec l'expression en français «des voix remises». Si on lève la main, il ne s'agit donc pas de voix remises, mais de voix que l'on donne en levant la carte. Je suis pour le fait que les parlementaires expriment leur opinion et que les abstentions ne comptent pas, comme pour les votes du Conseil fédéral. Le texte français devrait

être modifié comme suit: voix remises doit être remplacé par voix exprimées.

Christoph Stern: La proposition de Vincent Brêchet est acceptée telle quelle.
La proposition de Georges Schneider «majorité des 2/3 des voix présentes» est refusée avec 22 voix pour, 16 voix contre et 5 abstentions.

Stefan Schmutz et Stefan Grieder: Ne sont pas d'accord sur le fait que la proposition de Georges Schneider ait reçu plus de voix que la proposition de Swiss Volley.

Christoph Stern: Nous votons donc maintenant sur la proposition 28 avec la modification majorité des 2/3 des voix présentes.
L'article 28 est accepté avec 43 voix pour, 1 voix contre et une abstention.

8. Demandes

Aucune demande n'a été faite.

9. Elections

Christoph Stern: Une candidature a été remise pour la place de Werner Augsburger devenant vacante au Comité central. La candidature de Federico Addiechi a été envoyée au préalable aux membres du Parlement. Federico Addiechi se présente aux parlementaires.
Federico Addiechi est élu par acclamation en tant que nouveau membre du Comité central.

10. Honneurs

Bernard Hominal prend congé de Michel Chèvre, président Swiss Volley Valais.

Luca Losa, président régional de Swiss Volley Tessin, a été président de la région du Tessin pendant 11 ans. Christoph Stern fait l'éloge de son travail et lui remet un cadeau.

Werner Augsburger fait l'éloge des mérites de Nina Betschart et d'Anouk Vergé-Dépré qui ont été cette année championnes du monde de beach U21. Pour Nina Betschart, qui est présente, il s'agit du deuxième titre mondial U21. Werner remet à Nina un bouquet de fleurs.

Werner Augsburger fait l'éloge des mérites de Simone Kuhn et Sascha Heyer. Tous deux sont élus membres d'honneur par acclamation.

11. Divers

Christoph Stern: Les mutations des sociétés sont mentionnées en annexe.
La prochaine session parlementaire aura lieu le 23 novembre 2013 au Grand Casino Kursaal à Berne.
Christoph Stern remercie les deux traductrices, Madame Béguin et Madame Schai.
Le président Christoph Stern remercie toutes les personnes présentes d'être venues ainsi que pour leur grand soutien et les invite à un apéro, suivi d'un repas de midi.
La 11e session du Parlement se termine à 12h30.

Swiss Volley

Pour le procès-verbal	Le président
Hanspeter Hofstetter	Christoph Stern

STEINMANN
4
MARBACH
1
6

2. Rapport annuel

2.1 Président central / 2.2 Directeur

L'année 2012 a été marquée par la remise de la gestion opérationnelle. Nous adressons ici nos remerciements particuliers à Christian Bigler, directeur sortant, pour son travail et son engagement pour Swiss Volley.

Grands moments sportifs en 2012
Tous les 4 ans, les Jeux Olympiques éclipsent tous les autres championnats; Swiss Volley a représentée Londres par trois équipes. Toutes les trois ont confirmé la performance de sélection et sont rentrées chacune avec une 9e place. Des médailles suisses ont à nouveau été récoltées à Halifax au Canada: Nina Betschart, cette fois avec Anouk Vergé-Dépré, a gagné l'or au championnat du monde U21; Mirco Gerson et Gabriel Kissling ont gagné la médaille d'argent au même endroit. Sous la direction compétente de Carl Mc Gown, l'équipe nationale hommes a disputé à nouveau après 14 ans un match de qualification pour le CHE 2013 contre la Croatie. L'équipe nationale femmes a disputé l'Euro League en vue du CHE 2013. Swiss Volley Région Fribourg a été l'hôte du tournoi à domicile. Nous profitons de remercier cette région et les plus de 120 auxiliaires qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Nous souhaitons également remercier le président du CO René Zweifel et son équipe qui ont organisé le tournoi des 8 nations garçons à fin juillet à Kreuzlingen.

Professionnalisme en 2012
En 2012, dans le cadre de dialogues avec les clubs de LNA et parfois de LNB, Swiss Volley a posé les fondements en vue de la professionnalisation du volleyball d'élite suisse. Des mots-clés pour l'octroi de licences aux clubs, des adaptations de mode à partir de 13/14, l'introduction de top scorer pour 13/14, la réglementation concernant les étrangers, etc., ont alimenté les discussions au sein des clubs de LN. Pour des raisons financières d'une part et en raison du manque d'intérêt de la part des clubs de LNA d'autre part, Swiss Volley a renoncé à investir de l'argent dans la production TV des matchs de championnat pendant la première moitié de la saison 12/13. Nous remercions ici le Volero Zürich qui a financé lui-même la production des matchs à domicile de la Champions League et qui a permis aux téléspectateurs de jouir d'un volleyball de qualité élevée.

Finances en 2012
En beach-volley, tous les gros contrats sont arrivés à échéance à fin 2012. Nous remercions ici la société Ramseier Suisse SA pour la collaboration. Au cours des trois dernières années, la marque Sinalco a fortement marqué l'image du Sinalco A2 Tour et a contribué à la promotion des jeunes joueurs et joueuses de beach-volley. Les négociations contractuelles avec COOP, SEAT et avec la Schulthess Klinik étaient à la fin de l'année sous revue sur la bonne voie pour être conclues dans une optique à moyen ou à long terme. Ces trois partenaires sont très importants pour nos objectifs en beach-volley.

Le soutien de l'organisation faîtière Swiss Olympic et de l'OFSPO est un élément central pour Swiss Volley, sans lequel le niveau actuel de la promotion ne pourrait pas être maintenu. Mentionnons ici que le concept de la relève de Swiss Volley a été officiellement approuvé par l'Office fédéral du sport.

Domaine membres en 2012
Le nombre de membres de près de 35 000 personnes licenciées n'a pu être maintenu que grâce à la Indoorvolley et à la Beachvolley Easy League:
- La Beachvolley Easy League s'est établie.
- La Indoorvolley Easy League a entre-temps été introduite dans quatre régions. Elle a fait ses preuves et doit maintenant être développée pas à pas.
- Les deux projets scolaires «login school volley» et «login volley games» se déroulent à la satisfaction de Swiss Volley et de notre partenaire Login.
- 2011–2012 a déjà été la deuxième saison de la catégorie Kids Volley U10, qui n'existe pas encore dans toutes les régions. Le 1er jour national de jeu n'a malheureusement pas pu avoir lieu en juin 2012, pour cause de manque d'inscriptions. Des exemples de leçons ont été élaborés pour tous les niveaux de jeu et sont publiés sur notre site Internet.

Pour la suite du développement du volleyball suisse, c'est en fin de compte le travail dans les régions et dans les clubs qui est décisif. Swiss Volley a élaboré le concept de la relève. C'est maintenant aux régions de mettre en œuvre le «fil rouge» de ce concept. Si nous souhaitons améliorer l'importance du volleyball en Suisse, nous devons faire davantage de publicité. Nous y parviendrons à moyen et à long terme uniquement avec des joueurs et des joueuses suisses performants. En beach-volley, nous sommes en avance par rapport au volley en salle et nous jouissons d'une grande considération et pas uniquement les années des Jeux Olympiques.

Personnel en 2012
En raison du changement de directeur au bureau, le Comité central a également subi une modification. Christian Bigler a quitté Swiss Volley à fin mars pour aller à l'Office du sport de la Ville de Berne. Le 1er avril, Werner Augsburger a débuté ses fonctions en tant que nouveau directeur. Son siège au Comité central s'est donc libéré et il a pu être repourvu de manière compétente lors du Parlement. Monsieur Federico Addiechi vient renforcer le Comité central avec une grande expérience internationale et nationale. Au bureau, les domaines de travail ont été partiellement restructurés et réattribués au 1er septembre. Swiss Volley a défini trois domaines centraux: volleyball en salle, beach-volley et mode de jeu. L'activité principale est soutenue par la division «Finances et administration».

Dans le cadre du projet Kids Volley, le mandat a passé de Ruth Meyer à Jörg Zbinden.

Cette année encore, la collaboration a été constructive et collégiale et nous souhaitons vous en remercier. Les collaboratrices du bureau ont fourni un excellent travail. Comme dans tous les autres sports, nous avons encore et toujours besoin de bénévoles et de l'engagement infatigable des différents membres. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons remercier encore tout particulièrement et avec beaucoup de respect les bénévoles et les personnes engagées dans le «pays du volleyball» et nous nous réjouissons de Zurich où l'équipe nationale des dames disputera le CHE 2013 à partir du 6 septembre 2013.

Nous commençons déjà à nous occuper intensément du CHE Beach 2016 qui aura lieu en Suisse.

Christoph Stern	Werner Augsburger
Président Swiss Volley	Directeur Swiss Volley

2.3 Président de la commission de championnats indoor

Personnel
Aucune modification dans l'effectif de la commission n'est à signaler pour l'année sous revue, ce qui a eu pour conséquence une consolidation de la constance et des critères d'évaluation des cas particuliers, ainsi qu'une accélération des processus de travail.
Au 31 décembre 2012, la CCHI se composait comme suit:
– Alain Fischbacher (président), Winterthur
– Liliane Hauser (vice-présidente), Bourguillon
– Hans Kurmann, Willisau
– Hedy Hauser, Schönengrund
– Ruedi Gygli, Näfels
– Andrew Young, Genève
Dans le domaine administratif, pour les affaires quotidiennes ainsi que lors des séances, la CCHI a été comme ces dernières années assistée de manière compétente et engagée par deux membres du bureau, Priska Dreier et Monika Hirsbrunner.
En raison de la restructuration chez Swiss Volley, Alessandro Raffaelli a repris les tâches de Monika Hirsbrunner pour les séances de la CCHI à la fin de l'année sous revue.

La commission est composée de manière homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport de masse et d'élite.

Séances
Durant l'année sous revue comme les années précédentes, la CCHI s'est réunie pour 6 séances en soirée au bureau de Swiss Volley à Berne. Outre diverses séances bilatérales et de nombreuses heures de travaux préliminaires privés, une séance de coordination commune avec des représentants de la CCHI, de la commission de la relève, du bureau

et des chefs sportifs de Swiss Volley en vue de discuter des futures modifications du règlement pour la saison 2012/13 a de nouveau été organisée en janvier 2012. Cette séance a fait ses preuves et a dorénavant lieu chaque année. Elle fait partie intégrante de la préparation des modifications du règlement devant être présentées au CC.

Décisions importantes

Outre quelques cas de comportement antisportif et de litiges en matière de transfert au début de la saison 2012/13, trois cas ont dû être discutés:
Lors du round final des play-off de la saison 2011/12, aucun joueur suisse n'était sur le terrain pendant une action, de sorte que l'équipe adverse a fait valoir une violation du Gentlemen's Agreement. Après examen des faits, la CCHI a décidé qu'en raison des circonstances concrètes (les règles du volleyball interdisaient de supprimer une faute par un remplacement retour effectué à temps, malgré le fait que l'équipe ait essayé de réparer son erreur avant d'engager), il n'y avait pas de violation du Gentlemen's Agreement.
Dans le deuxième cas, une équipe s'est retirée de LNA peut avant le début de la nouvelle saison 2012/13, de sorte qu'il n'y avait plus que neuf équipes. Le club concerné a été sanctionné par une amende de Fr. 14000.– ainsi qu'une interdiction des matchs de promotion en LNA pour 4 saisons.
Le dernier cas s'est finalement produit juste avant Noël, lorsque peu avant le coup de sifflet d'envoi, les lumières d'une salle de sport se sont éteintes. La lumière étant revenue après un certain temps, des problèmes techniques ont empêché la mise à disposition du terrain de jeu, un mur de séparation n'ayant pas pu être remonté. Il n'a donc pas été possible de jouer aux conditions normales. La CCHI a considéré la défaillance technique comme un cas de force majeure et a ordonné que le match soit rejoué ultérieurement. Une date de remplacement a été convenue mais en raison de la situation du tableau, on a renoncé à jouer le match de rattrapage car il n'aurait eu aucune influence sur le tableau et aurait dû avoir lieu en dehors du calendrier ordinaire, pendant les jours fériés autour de Nouvel An.

Charge de travail / points essentiels

La majeure partie des décisions est discutée et prise par courriel. Pour les cas ne présentant pas trop de complexité, cette méthode s'est avérée efficace et concluante, de sorte qu'elle a été maintenue pour l'année sous revue.
La CCHI ayant dans une première phrase publié ses décisions en principe sans motifs avec communication orale des motifs, la charge de travail de la CCHI a été maintenue à un niveau raisonnable. Cependant, les décisions complexes et extrêmement urgentes ayant dû être prises vers la fin du championnat ou vers la fin de l'année ont occasionné des heures de travail supplémentaires, atteignant les limites des possibilités d'un organe de milice.

FIVB
MIKASA
1to1 energy
1to1 energy
1to1 energy
2
FIVB
1to1 energy
1to1 energy
coop
Ruslans

Les adaptations des règlements avancent et on essaie constamment de supprimer les points faibles, de sorte que l'examen et la révision des règlements ont cette année encore joué un rôle central. Durant toute l'année, la CCHI prend note des propositions et des idées de modifications possibles afin de les réunir en janvier de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC pour approbation ou refus des demandes fondées. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves.

Rétrospective / perspective
Un léger recul des conflits s'est certes dessiné, cependant, certains cas extrêmement urgents et de grande importance ayant dû être traités et tranchés rapidement ont augmenté la masse de travail à la limite des possibilités. Les équipes devraient ici encore être encouragées à être plus arrangeantes et à moins chercher les erreurs de l'adversaire, mais à viser davantage une solution au niveau sportif pour les problèmes existants. En fin de compte, chaque équipe peut une fois ou l'autre avoir besoin de la compréhension et de la bienveillance de l'adversaire.

Les discussions concernant le mode et les procédures possibles pour remplacer le Gentlemen's Agreements par une solution réglementaire sont des points importants qu'il faudra traiter pour les saisons à venir car du point de vue de la CCHI, l'application du Gentlemen's Agreements est trop problématique et il devrait être remplacé par une réglementation simple et transparente au niveau du règlement de championnat afin d'éviter le plus possible les problèmes sur le terrain.

Finalement, je souhaite remercier cordialement tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable. Comme chaque année, un merci particulier aux deux représentantes du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis convaincu que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir.
Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales plein succès pour la saison 2013 et d'un point de vue sportif une bonne fin de saison 2012 / 13.

Pour la CCHI
Alain Fischbacher
Président

2.4 Président de la commission Beach Council régional

Personnel
En 2012, il y a eu des changements dans le personnel de la Commission de championnat beach (CCHB). Jonas Personeni a donné sa démission pour décembre 2012. Jonas, nous te remercions de tout cœur pour ta collaboration!
La CCHB se compose comme suit:
– Martin Ruprecht (président)
– Hannes Wyder
– Christian Wandeler
– Jonas Personeni (démission en décembre 2012)
– Ruedi Kunz
– Philippe Saxer (SV)
– Karin Spychiger (SV)
– Monika Hirsbrunner (SV / procès-verbal)

Affaires courantes / séances / décisions
A la CCHB, nous nous limitons à une importante séance annuelle. Toutes les affaires courantes, les votations et les décisions sont exécutées par courriel ou par téléphone. Cette forme fait ses preuves depuis plusieurs années.

Rétrospective 2012 / perspective 2013
– Diminution des licences beach, de 2181 à 2091 (90 en moins par rapport à 2011)
– A1; Déroulement des tournois quasiment sans problème. La série des tournois a eu lieu à Zoug, Locarno, Genève, Zurich, Winterthur, Bâle et Berne.
– A2; Pour la première fois, des tournois fantastiques ont été organisés à Spiez et à la Sihlcity. Sinalco se retire du sponsoring du Tour A2. Le Tour ne s'appelle donc «plus que» A2.
– A3; Les annulations à court terme constituent un gros problème pour les tournois A3 (recoupements avec A2 et A1 ou même au niveau international). Dès 2013, des tournois auront lieu à Kloten et à Brigue.
– B-CS; Lucerne a organisé un superbe B-CS. Malheureusement, le CO n'a vraiment pas de chance avec la météo! Depuis 2012, les places de départ pour le B-CS sont attribuées à l'aide des points du classement (tournois B).
– En 2012, la Beachvolley Easy League a vu le nombre de ses participants diminuer fortement! (2011 = 713 joueurs, 2012 = 464 joueurs)
– JBT; Tendance à la hausse du nombre de tournois! Les annulations de tournoi ont également diminué par rapport aux années précédentes.

– Dès 2012, le JBT comporte les nouvelles catégories suivantes: U21, U19, U17, U15

Finalement, je souhaite remercier tous les membres de la commission et les représentants du bureau de Swiss Volley pour la bonne collaboration.
A tous, je souhaite un merveilleux été de beach.

Président CCHB
Martin Ruprecht

2.5 Rapport annuel CFA

Les membres de la CFA sont compétents pour les domaines suivants:
– Hans Kurmann (président, régions)
– Christian Nellen (juges de ligne)
– Jonas Personeni (beach-volley)
– Jan Rek (relations internationales, arbitres)
– Heinz Tschumi (championnat volleyball, convocations)
– Christian Wolf (formation et perfectionnement)
– Nadine Wyler-Hefti (promotion des arbitres femmes et jeunes)

Agrandissement CFA
Lors de sa séance du mois de septembre, le Comité central de Swiss Volley a élu Nadine Wyler-Hefti à la CFA.

Objectifs
Le fait d'une part que la FIVB et la CEV investissent à grande échelle dans la promotion des femmes et l'exigent aussi expressément des associations nationales a été décisif pour l'agrandissement de la CFA. D'autre part, la CFA veut aussi se concentrer sur la promotion des femmes et la motivation des jeunes arbitres. Nadine Wyler-Hefti a déjà représenté la Suisse à deux reprises au CEV Women's Referees Seminar et a ainsi appris à connaître la situation actuelle au niveau européen. Nadine sera spécialement active dans les domaines de la relève et de la promotion des femmes. L'objectif déclaré de la CFA consistant à trouver à l'avenir davantage de femmes pour le cadre national et de respecter ainsi les exigences de la FIVB et de la CEV, mais également de Swiss Volley, est lié à cette activité. Pour ce faire, le soutien des régions et leur collaboration active à la réalisation de ces objectifs sont nécessaires.

Séances
Au cours de l'exercice sous rapport, la CFA a traité les thèmes pendants et a pris des décisions stratégiques lors de 6 séances de plusieurs heures en soirée. Des questions actuelles ont également été discutées et clarifiées dans le cadre de nombreux entretiens téléphoniques et contacts par courriel.

Démissions
Jonas Personeni, responsable du beach-volley, a malheureusement donné sa démission à fin 2012. Depuis 2006, Jonas s'est occupé du domaine des arbitres beach-volley avec beaucoup de cœur et d'engagement et a formé des nouveaux arbitres dans le cadre de cours d'excellente qualité. Pendant cette période, Jonas a également été l'égérie au niveau international du jeune arbitre dynamique de beach-volley et a arbitré avec succès des matchs décisifs de renommée mondiale.
En 2012, deux arbitres expérimentés ont également démissionné du cadre national, à savoir Tarek el Assad, qui a été actif pendant 17 ans dans le cadre national et qui a participé en tant qu'arbitre de beach-volley aux Jeux Olympiques d'Athènes, ainsi que Gilles Seydoux, organisateur et moteur des All Star Games Bulle 2006–2010 et arbitre pendant 15 au sein du cadre national.

Arbitres internationaux
Les 5 arbitres internationaux Adrian Flückiger, Stephan Grieder, Sascha Stanisic, Philippe Weinberger ainsi que Christian Wolf ont à nouveau pu faire des expériences précieuses dans le cadre d'interventions à l'Europa-Cup, la Champions-League, la World League et lors de tournois internationaux. Il est important que chaque arbitre du cadre national soit mis au courant des tendances actuelles par nos arbitres internationaux et puissent les mettre en œuvre.
Beach-volley:
Daniel Bischofberger n'a pas seulement convaincu à Gstaad, mais aussi lors du CHE U20 à Hartberg (AUT). Patrizia Waldvogel a été nommée pour le championnat juniors à Halifax (CAN) et y a fait une excellente prestation. Elle a également su convaincre lors du World Tour Event à Gstaad et a été nommée pour la finale dames.
Jonas Personeni a de nouveau effectué une saison réussie en arbitrant au plus haut niveau: 4 matchs de finale hommes au World Tour (Myslowice, Moscou, Gstaad, Berlin), et 1 demi-finale dames (Gstaad), ainsi qu'un match de finale bronze (Berlin). Lors du championnat européen à la Haye, il a arbitré un match de demi-finale hommes et la finale des hommes. Le clou de la saison 2012 a été la nomination pour les Jeux Olympiques à Londres, où il a arbitré une demi-finale hommes et la finale bronze dames.

Observation des arbitres (Christian Wolf)
Pendant la saison passée, la CFA a, dans la mesure de ses possibilités, procédé à des observations des arbitres du cadre national. Pour ce faire, la CFA a pu faire appel à un pool d'observateurs d'arbitres (Referee Delegates, RD). 9 RD se sont tenus à disposition. Quelques arbitres internationaux sont venus compléter ce groupe. Les RD ont également assumé le rôle de délégués techniques (TD) lors des matchs décisifs de finale et de demi-finale des playoff ainsi que lors des matchs de finale et demi-finale de la Swiss Volley Cup. Au total, 60 matchs ont été observés au cours de la saison précédente. En moyenne, chaque RD est intervenu un peu plus que 6 fois, la fourchette allant de 1 à 17 interventions par RD.

Evaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)
Dans le cadre du tournoi final Interligue juniors A / championnat juniors U23 à Zurich et à Nürensdorf, les nombreux / ses candidats / tes annoncés / es par les clubs régionaux ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Des observations complémentaires ont été effectuées lors de matchs de promotion 1L-LNB. Sur la base des prestations présentées, trois arbitres ont finalement pu être admis comme candidats dans le cadre national. Ces observations des arbitres ont été effectuées par les arbitres internationaux et la CFA. Les trois nouveaux arbitres ne permettent pas de compenser les départs du cadre national. La tendance selon laquelle très peu d'arbitres régionaux s'intéressent à une activité d'arbitrage au sein du cadre national et se mettent à disposition pour cette activité persiste malheureusement.

Cours central 2012 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)
La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue. Cette manifestation de deux jours, organisée traditionnellement le dernier week-end d'août à l'HEFSM à Macolin, constitue la préparation théorique pour la saison à venir. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs des arbitres (RD) de la CFA. De plus, chaque CRA peut envoyer un participant; malheureusement, une fois de plus, très peu de régions ont profité de cette offre. Le point fort du cours central 2012 a été un workshop «Règles du volleyball & technique d'arbitrage», qui a pris la moitié du temps du cours. Les arbitres internationaux actifs en Suisse ont été engagés à titre d'orateurs et de chefs de groupe. Pour l'examen théorique 2012, la CFA s'est aventurée en terrain inconnu. Pour la première fois, les arbitres du cadre national et les RD ont eu la possibilité de passer l'examen théorique avant le cours central sur une plate-forme en ligne. Lors du cours central lui-même, seules les questions considérées comme importantes sur la base de l'évaluation ont été discutées. Un mois après le cours central, les arbitres du cadre national et les RD ont dû repasser l'examen théorique. Pour cela la CFA a pu profiter de la mise en place d'une nouvelle plate-forme d'e-Learning. La préparation individuelle des arbitres du cadre national qui ont utilisé la plate-forme en ligne a parfaitement fait ses preuves et une nette plus-value a été constatée. La CFA poursuivra activement cette approche.

Convocations (Heinz Tschumi)
Nous avons pu clôturer le championnat 2011 / 2012 sans incidents importants avec les bureaux de convocation expérimentés pour la LNA (Janusz Grzybek) et la LNB (Michael Wiederkehr).
Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 72 arbitres pour le championnat en cours 2012 / 2013, exactement le même nombre que l'année passée. 3 nouveaux arbitres sont arrivés au cadre national après le tournoi de détection.
3 autres nouveaux arbitres sont venus de l'étranger.
La LNA des dames et des hommes ne comprend pour le championnat en cours que 9 équipes. Grâce à cette situation et à la personne venue de l'étranger, nous avons pu convoquer deux arbitres pour chaque match, malgré le petit nombre du cadre. Les jours où toutes les équipes de ligues nationales jouent, nous devons régulièrement faire appel à tous les arbitres libres.
Pendant la qualification (octobre 2012 – janvier 2013), 39 arbitres (54 %) on été convoqués en ligue nationale A. Sur les 11 femmes, 5 ont été convoquées en ligue nationale A.
Dans le cadre du recrutement de nouveaux jeunes arbitres pour le cadre, nous rencontrons toujours de nombreux problèmes. Le soutien des régions est fourni de manière très diverse. Nous avons constaté un important déficit en particulier en Suisse romande. Pour la saison, les régions n'ont annoncé que 7 nouveaux arbitres, ce qui est beaucoup trop peu. Nous ne pouvons ainsi pas compenser totalement les départs. C'est la raison pour laquelle à l'avenir, nous devrons intégrer davantage les régions dans le recrutement.

Le coaching des nouveaux arbitres pour la ligue nationale A a lieu en étroite collaboration avec le secteur formation.
Les grosses difficultés que je souhaite mentionner ici sont d'une part le soutien informatique (surtout les fonctions de statistique manquantes pour l'établissement des convocations) et le peu de temps qui reste aux bureaux de LNA pour procéder aux convocations entre deux phases de championnat. Une difficulté supplémentaire vient s'ajouter au championnat en cours par le fait que les championnats LNA des dames et des hommes sont disputés de manière échelonnée en Suisse à cause des championnats européens.
Pour terminer, j'aimerais encore remercier les deux bureaux de convocation. Sans leur immense soutien, la création des convocations avec un système de milice ne serait pas possible.

Juges de ligne (Christian Nellen)
Grâce aux mesures prises l'année dernière, l'appréciation du travail des juges de ligne augmente. Ils sont perçus comme faisant partie de l'équipe des arbitres, d'une part par l'équipe mais également au sein du groupe d'arbitres. Les feedbacks réguliers donnés par le 1er arbitre à la fin du match à «ses» juges de ligne sont la plupart du temps acceptés de manière positive. Malheureusement, pendant la saison en cours, il y a eu plusieurs matchs pour lesquels aucun juge de ligne n'a été convoqué ou l'un des deux juges convoqués a manqué/oublié de venir. Jusqu'à ce jour, 300 juges de ligne ont été évalués pour la saison 2012/2013. Plus de 95% des évaluations étaient bonnes à très bonnes. Nous sommes bien préparés pour relever le grand défi consistant à mettre à disposition des juges de ligne pour le CHE à Zurich.

Beach-volley (Jonas Personeni)
Cours national d'arbitrage et cours central à Berne: le 5 mai, un cours d'arbitrage national de beach-volley a eu lieu au Beach Center Berne. 3 candidats et 2 candidates de Suisse romande ont passé les examens avec succès et ont été admis au cadre national. Pour les membres du cadre national, le cours central a suivi un jour plus tard. Lors de ce cours, tous les participants ont réussi un examen théorique avec de très bons résultats. A part 3 personnes excusées, le cadre était complet.
Les changements pour la saison 2012 ont concerné pour l'essentiel 3 domaines: davantage de discipline sur le terrain grâce à une application plus sévère des sanctions, limitation des retards et par conséquent un jeu plus rapide et attrayant, et évaluation de la passe. L'interprétation de la FIVB concernant la passe doit être mieux appliquée. Le but de la nouvelle interprétation est d'éliminer les longs contacts, l'arrêt visible du ballon dans les mains des joueurs/euses ainsi que les mouvements clairs contre le haut et le bas.

Séminaire européen pour les arbitres féminins (Jonas Personeni)
Un séminaire traitant les problèmes des arbitres féminins a été organisé pour la troisième fois par la commission européenne d'arbitrage (ERC). La manifestation a eu lieu du 11 au 13 mai 2012 dans le cadre du tournoi de qualification Europa Olympia à Sofia (BUL). Dans ce contexte, les approches de solution ont été discutées et des visions d'avenir formulées. Les présidents des commissions nationales d'arbitrage ont été invités. Chacun était accompagné par une arbitre du plus haut niveau national. Swiss Volley a envoyé à cette manifestation Heinz Tschumi en tant que représentant de la CFA, accompagné par Nadine Wyler-Hefti. Beaucoup d'intérêt a été manifesté à l'égard de ce séminaire, dont la signification a été soulignée par la présence d'André Meyer, président de la CEV. Deux membres de la CFA de Swiss Volley étaient également présents, à savoir Jan Rek, président de l'ERC et Jonas Personeni en tant que responsable du séminaire.

Nouveaux points forts pour 2013 et pour les années à venir
– Les points forts formulés dans le rapport annuel 2011 sont toujours valables. Cependant, le recrutement de nouveaux arbitres pour le cadre a une importance dominante afin que tous les matchs de LNA et de LNB puissent être arbitrés à l'avenir par des personnes bien formées.

Nouveau:
– Augmentation de l'utilisation de matériel d'apprentissage et d'examen sur la base e-Learning dans une plate-forme en ligne, aussi bien dans le domaine du cadre (premières expériences lors du cours central 2012) que dans les régions pour la formation des nouveaux arbitres.

Remerciements
Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues de la CFA et Hanspeter Hofstetter (procès-verbal) pour leur engagement et pour la gestion compétente de leurs domaines.

Hans Kurmann
Président CFA

2.6 Commission de la relève

Les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'encouragement du sport ont toujours constitué un thème important des séances. Le thème a été traité de manière intensive par AnSy et la CR a également pu faire valoir ses inputs et ses requêtes. Compliments à AnSy pour son engagement et à son équipe en coulisse.
Le bureau a également fait preuve d'un grand engagement pour la préparation de Kids Volley. Nous avons pu présenter notre projet dans le domaine de fit-4-future.ch.
Dans le cadre des écoles, il est important de montrer qu'il s'agit d'une formation polysportive et que les exercices peuvent être utilisés dans tous les domaines sportifs.
Les championnats suisses en avril montreront si les différents clubs se sont mieux familiarisés qu'auparavant avec les adaptations des années de naissance pour cette saison. Si les régions ont réussi à obtenir des championnats régionaux de meilleure qualité, le niveau du CS devrait également être plus équilibré. L'avenir le dira.
Dans tous les cas, la collaboration de toutes les associations et de leurs clubs est nécessaire pour que notre magnifique sport puisse encore être amélioré à l'avenir et pour qu'il reste attractif pour les jeunes.
Je remercie mon équipe pour la collaboration précieuse et collégiale. Je me réjouis des défis qui nous attendent et de les relever avec mes collègues de manière compétente et orientée vers l'avenir.
Nous avons le regret d'annoncer la démission de Matthieu van Rooij et je profite de le remercier ici pour l'excellente collaboration.

Au cours de l'année écoulée, la commission de la relève a traité les sujets suivants:
– Les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'encouragement du sport mises en œuvre dans le domaine de la jeunesse.
– La préparation de «Kids Volley».
– Rétrospective des championnats suisses.
– Définition des différentes contributions de qualité pour les organisateurs CS.
– Détermination des organisateurs des championnats suisses 2013.

La composition de la commission pour 2013 se présente comme suit:
– Walè Frangi (président)
– Dani Matti
– Matthias Lerch
– Christian Marbach
– Clément Schoeb
– Markus Graber

De Swiss Volley:
– Priska Dreier (sans droit de vote)
– Anne-Sylvie Monnet (sans droit de vote)

Sans la bonne âme patiente du bureau, rien ne fonctionnerait! Merci Priska
Walè Frangi

2.7 Commission des entraîneurs Swiss Volley & Commission de la discipline J+S volleyball

Activités 2012
Lors de sa réunion d'août 2012, la Commission s'est penchée en particulier sur la nouvelle structure de la formation et les nouveaux modules, plus précisément sur les changements spécifiques touchant le volleyball dans le cadre de la nouvelle loi sur l'encouragement du sport et notamment les modifications à apporter au cours d'entraîneurs de la relève.
En 2012, 308 nouveaux moniteurs J+S ont été formés. Le nombre de cours de base organisés a de nouveau augmenté et un seul a dû être annulé.
Le cours d'introduction pour entraîneurs étrangers a connu une très bonne fréquentation avec 18 participants.
Le dossier de cours du module Coaching en Volleyball a été établi lors d'un cours de cadres en janvier 2012, et le module a eu lieu pour la première fois sous cette nouvelle forme.
Le cours de 4 jours Beach Advanced a eu lieu pour la première fois au Beachcenter de Berne et a remporté un franc succès. La suite de la formation en beach volley doit encore être étudiée.
La nouvelle brochure du module Compétition a été présentée lors du module de perfectionnement pour experts en décembre 2012; elle est disponible dans les 3 langues.
Le cours pour experts a connu une bonne fréquentation avec 7 candidats (dont 2 Romands). Cinq candidats ont participé à la 2e partie et ont réussi le cours. A l'avenir, il convient de trouver surtout des candidats experts de langue française et des spécialistes de beach volley.
Sur les 14 candidats qui ont commencé le cours de spécialisation entraîneurs, six ont finalement obtenu le diplôme TA et quatre ont interrompu la formation.

J+S Sport des enfants
La catégorie Kids Volley M10 de Swiss Volley en est déjà à sa 2e saison. Malheureusement, la journée

de jeu nationale prévue en juin 2012 a dû être annulée par manque d'inscriptions. En 2013, il est prévu d'organiser 2–3 journées nationales de janvier à mars.
Depuis l'automne 2012, Swiss Volley a un nouveau chef de projet Kids Volley et chef expert J+S Sport des enfants, Jürg Zbinden. Les leçons type Kids Volley pour les 4 niveaux déjà publiées ont été rédigées par Ruth Meyer. Les leçons d'introduction J+S ont été actualisées.
Tant le module «volleyball pour enfants» offert par la fédération que le module de perfectionnement J+S Kids «Découverte» ont été très bien accueillis. A l'avenir, un cours de perfectionnement Kids destiné uniquement aux volleyeurs pourrait aussi être proposé.

Conclusions
La collaboration entre Swiss Volley et J+S en matière de formation des entraîneurs se poursuit de manière optimale. Swiss Volley est présent dans de nombreux modules, ce qui est très apprécié.

Nous tenons à remercier tous les membres de la Commission ainsi que tous les experts qui ont participé aux projets de l'année 2012 pour leur agréable et précieuse collaboration.

Nicole Schnyder-Benoit
Anne-Sylvie Monnet

3. Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2012 – Finances

Sommaire

– Rapport de révision T&R AG, Gümligen
– Bilan au 31 décembre 2012
– Compte de résultats 2012 avec comparaison à 2011 et budget 2012
– Flux de trésorerie 2012
– Annexe 2012
  1. Détails du bilan et du compte de résultats
  2. Règles relatives à la présentation des comptes
  3. Immobilisations corporelles
  4. Autres indications
– Rapport de prestations 2012
– Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de financement et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012. En conformité avec les directives du manuel pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres infractions à la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts, ainsi qu'au manuel pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Gümligen, le 29 janvier 2013

T+R AG

Vincent Studer
Expert comptable diplômé
Expert réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert comptable diplômé
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

SU
asics

Bilan au 31 décembre 2012

	Détails annexe	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%
ACTIFS					
Actifs circulants		**1'585'502.36**	**100.00**	**1'753'102.37**	**100.00**
Liquidités	**1.1**	1'026'028.74	64.71	1'034'401.08	59.00
Créances	**1.2**	301'647.75	19.03	451'173.85	25.74
Comptes de régularisation de l'actif		257'823.87	16.26	267'525.44	15.26
Stocks	**1.3**	2.00	0.00	2.00	0.00
Immobilisations		**155'684.35**	**100.00**	**310'694.91**	**100.00**
Immobilisations corporelles	**3.1**	55'151.00	35.42	2'302.00	0.74
Immobilisations financières	**1.4**	100'533.35	64.58	308'392.91	99.26
TOTAL DES ACTIFS		**1'741'186.71**	**100.00**	**2'063'797.28**	**100.00**
PASSIFS					
Engagements à court terme		**861'771.15**	**100.00**	**1'068'080.38**	**100.00**
Autres engagements	**1.5**	304'270.56	35.31	340'462.89	31.88
Comptes de régularisation du passif		557'500.59	64.69	727'617.49	68.12
Capital de la fédération		**879'415.56**	**100.00**	**995'716.90**	**100.00**
Capital de la fédération		995'716.90	113.22	1'025'111.66	102.95
Résultat de l'exercice		-116'301.34	-13.22	-29'394.76	-2.95
TOTAL DES PASSIFS		**1'741'186.71**	**100.00**	**2'063'797.28**	**100.00**

Compte de résultats totaux	Détails annexe	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%	Budget 2012	%
Revenus d'exploitation	**1.6**	**4'355'984.27**	**100.00**	**4'534'386.37**	**100.00**	**4'470'000**	**100.00**
Charges sectorielles sport d'élite	**1.7**	-695'817.06	-15.97	-794'178.07	-17.51	-680'000	-15.21
Charges sectorielles sport de compétition relève et de mas	**1.7**	-1'487'373.12	-34.15	-1'466'725.72	-32.35	-1'272'000	-28.46
Résultat intermédiaire I		**2'172'794.09**	**49.88**	**2'273'482.58**	**50.14**	**2'518'000**	**56.33**
Charges de personnel		-1'148'035.98	-26.36	-1'151'278.93	-25.39	-1'237'000.00	-27.67
Charges organes et commissions		-124'305.11	-2.85	-106'240.56	-2.34	-106'000.00	-2.37
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	**1.8**	-382'409.02	-8.78	-482'362.05	-10.64	-620'000.00	-13.87
Charges matérielles	**1.9**	-600'971.32	-13.80	-547'621.85	-12.08	-627'000.00	-14.03
Amortissements		-31'987.53	-0.73	-17'954.25	-0.40	-30'000.00	-0.67
Résultat d'exploitation		**-114'914.87**	**-2.64**	**-31'975.06**	**-0.71**	**-102'000**	**-2.28**
Produits financiers		2'249.34	0.05	7'339.77	0.16	11'000.00	0.25
Charges financières		-2'249.91	-0.05	-3'243.02	-0.07	-5'000.00	-0.11
Résultat avant impôts		**-114'915.44**	**-2.64**	**-27'878.31**	**-0.61**	**-96'000**	**-2.15**
Impôts		-1'385.90	-0.03	-1'516.45	-0.03	-1'500.00	-0.03
Résultat de l'exercice		**-116'301.34**	**-2.67**	**-29'394.76**	**-0.65**	**-97'500**	**-2.18**

Flux de trésorerie 2012

	2012	2011
Résultat de l'exercice	-116'301.34	-29'394.76
Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :		
Amortissements immobilisations corporelles	31'987.53	17'954.25
Augmentation/réduction provisions	0.00	0.00
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0.00	0.00
Attribution de capital libre aux fonds liés	0.00	0.00
Remboursement de fonds liés au capital libre	0.00	0.00
Charges financières	2'249.91	3'243.02
Produits financiers	-2'249.34	-7'339.77
Variation de l'actif circulant net d'exploitation :		
Augmentation/réduction créances	149'526.10	-7'659.91
Augmentation/réduction stocks	0.00	0.00
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	9'701.57	-72'901.73
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0.00	0.00
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	-36'192.33	-63.06
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	-170'116.90	48'223.62
Augmentation/réduction provisions	0.00	0.00
Revenus nets d'exploitation	**-131'394.80**	**-47'938.34**
Charges financières	-2'249.91	-3'243.02
Produits financiers	2'249.34	7'339.77
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	**-131'395.37**	**-43'841.59**
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-84'836.53	-15'554.25
Augmentation/réduction titres	207'859.56	512'168.33
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	**123'023.03**	**496'614.08**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	**-8'372.34**	**452'772.49**
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	1'034'401.08	581'628.59
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	-8'372.34	452'772.49
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	1'026'028.74	1'034'401.08

Annexe 2012

1. Détails du bilan et du compte de résultats

	2012	%	2011	%
1.1. Liquidités	**1'026'028.74**	**100.00**	**1'034'401.08**	**100.00**
Caisse	1'835.35	0.18	1'138.75	0.11
Poste	413'724.02	40.32	568'824.75	54.99
Poste (Compte e-deposito)	502'869.70	49.01	401'194.35	
Banque	107'599.67	10.49	63'243.23	6.11

	2012	%	2011	%
1.2 Créances	**301'647.75**	**100.00**	**451'173.85**	**100.00**
Débiteurs	348'872.20	115.66	494'422.45	109.59
Ducroire	-50'000.00	-16.58	-50'000.00	-11.08
Impôt anticipé	2'775.55	0.92	6'751.40	1.50

	2012	%	2011	%
1.3 Stocks	**2.00**	**100.00**	**2.00**	**100.00**
Volleyshop	1.00	50.00	1.00	50.00
Arbitres	1.00	50.00	1.00	50.00

	2012	%	2011	%
1.4 Immobilisations financières	**100'533.35**	**100.00**	**308'392.91**	**100.00**
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Köniz	200.00	0.20	200.00	0.06
Centrale d'Emission des lettres de gage des banques cantonales	100'333.35	99.80	308'192.91	99.94

	2012	%	2011	%
1.5 Autres engagements	**304'270.56**	**100.00**	**340'462.89**	**100.00**
Engagements (créditeurs) généraux	153'552.66	50.47	161'848.79	47.54
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	150'717.90	49.53	178'614.10	52.46

Annexe 2012

1.6 Détails du bilan et du compte de résultats

	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%	Budget 2012	%
Revenus d'exploitation	**4'355'984.27**	**100.00**	**4'534'386.37**	**100.00**	**4'470'000**	**100.00**
Cotisations des membres	**1'841'969.10**	**42.29**	**1'873'075.50**	**41.31**	**1'912'000**	**42.77**
Licences	1'723'894.95	39.58	1'730'135.50	38.16	1'780'000.00	39.82
Beach Card	52'174.15	1.20	75'390.00	1.66	65'000.00	1.45
Cotisations annuelles des clubs	65'900.00	1.51	67'550.00	1.49	67'000.00	1.50
Contributions secteur public	**231'435.40**	**5.31**	**252'736.40**	**5.57**	**118'000**	**2.64**
Contributions Confédération	62'400.00	1.43	62'400.00	1.38	63'000.00	1.41
J + S fonds cours	64'035.40	1.47	80'336.40	1.77	55'000.00	1.23
J+S Nachwuchsförderung	105'000.00	2.41	110'000.00	2.43	0.00	0.00
Contributions secteur de droit privé	**520'500.00**	**11.95**	**496'900.00**	**10.96**	**515'000**	**11.52**
AOS subvention de base	60'000.00	1.38	51'000.00	1.12	50'000.00	1.12
AOS promotion entrainements/compétitio	80'000.00	1.84	67'000.00	1.48	65'000.00	1.45
AOS promotion honoraires entraîneurs/te	230'000.00	5.28	223'400.00	4.93	225'000.00	5.03
AOS promotion médecine du sport	40'500.00	0.93	49'000.00	1.08	50'000.00	1.12
AOS subventions de participation CE+CM	14'000.00	0.32	21'600.00	0.48	25'000.00	0.56
Aide sportive concept relève 12 modules	52'800.00	1.21	56'100.00	1.24	65'000.00	1.45
Aide sportive promotion de la relève entra	43'200.00	0.99	28'800.00	0.64	35'000.00	0.78
Produits publicitaires	**1'286'969.50**	**29.54**	**1'344'600.65**	**29.65**	**1'320'000**	**29.53**
Sponsoring	1'241'509.50	28.50	1'306'200.65	28.81	1'270'000.00	28.41
Annonces	45'460.00	1.04	38'400.00	0.85	50'000.00	1.12
Produits des manifestations	**345'378.73**	**7.93**	**353'738.98**	**7.80**	**390'000**	**8.72**
Droits d'inscription, droits de participation	106'691.00	2.45	102'495.65	2.26	110'000.00	2.46
Amendes	37'480.00	0.86	40'915.00	0.90	50'000.00	1.12
Transferts joueurs	23'914.38	0.55	64'742.83	1.43	60'000.00	1.34
Recettes entrées	21'225.55	0.49	23'577.55	0.52	20'000.00	0.45
Revenus sur licences et amendes	31'510.00	0.72	21'950.00	0.48	20'000.00	0.45
Revenus publicitaires	47'372.65	1.09	42'789.35	0.94	50'000.00	1.12
Autres revenus	2'185.15	0.05	2'268.60	0.05	5'000.00	0.11
Droits de mise en oeuvre	75'000.00	1.72	55'000.00	1.21	75'000.00	1.68
Produits formation de base et continue	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0**	**0.00**
Produits des cours de formation et des ca	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers revenus d'exploitation	**129'731.54**	**2.98**	**213'334.84**	**4.70**	**215'000**	**4.81**
Volleyshop	53'613.82	1.23	70'565.89	1.56	70'000.00	1.57
Articles et tenues arbitres	23'714.70	0.54	31'271.05	0.69	20'000.00	0.45
Télévision SSF	5'000.00	0.11	34'706.00	0.77	80'000.00	1.79
Autres produits	47'403.02	1.09	76'791.90	1.69	50'000.00	1.12
Diminutions de recettes/perte sur débiteu	0.00	0.00	0.00	0.00	-5'000.00	-0.11

1.7 Détails du bilan et du compte de résultats

	Beach				Indoor hommes				Indoor femmes				Total			
	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Budget 2012	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Budget 2012	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Budget 2012	Comptes 2012	Comptes 2011	Comptes 2010	Budget 2012
Sport d'élite	**-325'472.18**	**-331'651**	**-264'490**	**-270'000**	**-144'248.35**	**-198'168**	**-132'796**	**-165'000**	**-226'096.53**	**-264'359**	**-171'674**	**-245'000**	**-695'817.06**	**-794'178**	**-568'960**	**-680'000**
CHM/CHE	-11'833.49	-8'004	-1'533	-5'000	-42'571.13	0	-847	0	-505.05	0	-847	0	-54'909.67	-8'004	-3'227	-5'000
Compétitions	-75'036.16	-56'426	-55'759	-50'000	-39'627.26	-79'177	-70'478	-95'000	-36'116.96	-93'780	-91'702	-70'000	-150'780.38	-229'383	-217'939	-215'000
Entraînement	-73'205.83	-59'317	-61'557	-60'000	-21'555.05	-23'030	-20'590	-10'000	0.00	-133'434	-22'644	-5'000	-94'760.88	-215'780	-104'790	-75'000
Entraîneur/technicien	-110'657.34	-112'931	-57'024	-100'000	-7'620.76	-88'168	-33'315	-40'000	-115'740.74	-25'039	-39'762	-125'000	-234'018.84	-226'138	-130'101	-265'000
Gestion des secteurs	-3'996.43	-2'282	0	-5'000	-32'874.15	-7'532	-7'183	0	-24'683.78	-12'106	-7'183	-10'000	-61'554.36	-21'921	-14'366	-15'000
Médecine du sport	-50'742.93	-92'487	-88'617	-50'000	0.00	-260	-383	-20'000	-49'050.00	0	-9'536	-35'000	-99'792.93	-92'747	-98'537	-105'000
Projets	0.00	-205	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	-205	0	0
Sport de compétition relève et de masse	**-887'103.46**	**-792'303**	**-782'398**	**-720'000**	**-315'451.28**	**-339'522**	**-282'963**	**-260'000**	**-284'818.38**	**-334'900**	**-376'767**	**-292'000**	**-1'487'373.12**	**-1'466'726**	**-1'442'128**	**-1'272'000**
CHMJ/CHEJ	-16'676.50	-17'584	-5'813	-10'000	-26'358.46	-3'088	0	0	-16'886.73	0	-4'712	-10'000	-59'921.69	-20'672	-10'525	-20'000
Compétitions	-93'106.53	-96'097	-141'713	-60'000	-26'439.90	-50'241	-41'958	-45'000	-17'937.79	-30'905	-132'300	-30'000	-137'484.22	-177'242	-315'971	-135'000
Entraînement	-16'883.52	-22'587	-3'795	-20'000	-4'949.56	-10'123	-3'844	-25'000	-24'583.01	-30'330	-19'226	-20'000	-46'416.09	-63'040	-26'865	-65'000
Entraîneur/technicien	-131'715.35	-88'235	-54'731	-30'000	-85'139.73	-73'057	-79'324	-50'000	-62'207.93	-78'361	-79'444	-100'000	-279'063.01	-239'653	-213'499	-180'000
Gestion des secteurs	-62'121.98	-120'380	-94'878	-100'000	-124'808.03	-154'878	-97'357	-80'000	-162'870.13	-154'787	-98'949	-87'000	-349'800.14	-430'045	-291'184	-267'000
Médecine du sport	-300.00	-1'184	0	0	-235.60	0	0	0	-332.79	-40'097	-40'886	-45'000	-868.39	-41'281	-40'886	-45'000
Projets relève	-136'649.87	-115'878	-140'867	-100'000	-47'520.00	-48'135	-60'480	-60'000	0.00	-421	-1'250	0	-184'169.87	-164'434	-202'597	-160'000
Centre-national d'entraînemer	-429'649.71	-330'358	-340'600	-400'000	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	-429'649.71	-330'358	-340'600	-400'000

	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%	Budget 2012	%
Charges de déplacement, représentations et publicitai	**-382'409.02**	**100.00**	**-482'362.05**	**100.00**	**-620'000**	**100.00**
Magazines Swiss Volley	-196'254.12	51.32	-227'728.66	47.21	-260'000.00	41.94
Honoraires d'expert	-24'999.29	6.54	-8'319.96	1.72	-20'000.00	3.23
Events fidélisation de la clientèle	-63'825.23	16.69	-34'241.48	7.10	-60'000.00	9.68
Médias (Sportradio.ch)	-25'855.35	6.76	-66'373.34	13.76	-135'000.00	21.77
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-38'266.79	10.01	-60'773.33	12.60	-75'000.00	12.10
Homepage/service de résultats	-34'652.50	9.06	-78'602.44	16.30	-60'000.00	9.68
Publicité consulting, analyse de marché et agence de presse	1'444.26	-0.38	-6'322.84	1.31	-10'000.00	1.61

1.9 Détails du compte de résultats 2012

	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%	Budget 2012	%
Charges matérielles	**-600'971.32**	**100.00**	**-547'621.85**	**100.00**	**-627'000**	**100.00**
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-52'851.11	8.79	-85'132.58	15.55	-90'000.00	14.35
Loyer	-101'763.03	16.93	-98'835.42	18.05	-104'000.00	16.59
Meubles de bureau/machines/IT	-17'694.65	2.94	-8'470.83	1.55	-30'000.00	4.78
Véhicules	-41'943.66	6.98	-44'788.27	8.18	-45'000.00	7.18
Assurances, taxes	-9'135.02	1.52	-8'991.69	1.64	-9'000.00	1.44
Charges d'administration	-89'390.92	14.87	-95'723.83	17.48	-109'000.00	17.38
Charges informatiques	-204'689.96	34.06	-142'347.17	25.99	-160'000.00	25.52
Réduction récup. Impôt préalable	-83'502.97	13.89	-63'332.06	11.56	-80'000.00	12.76

Détails Charges informatiques	Comptes 2012	%	Comptes 2011	%	Budget 2012	%
Charges informatiques	**-204'689.96**	**100.00**	**-142'347.17**	**100.00**	**-160'000**	**100.00**
Entretien informatique software	-22'834.88	11.16	-9'366.16	6.58	-20'000.00	12.50
Entretien informatique hardware	-9'851.51	4.81	-2'350.69	1.65	-10'000.00	6.25
Banque de données	-108'334.44	52.93	-82'242.05	57.78	-80'000.00	50.00
Videosharing Vereine	-6'300.41	3.08	-1'660.60	1.17	-2'000.00	1.25
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-57'368.72	28.03	-46'727.67	32.83	-48'000.00	30.00
Matériel informatique jetable	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes
La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation
Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères
Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

Liquidités
Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances
Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.
Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	33 %
Mobilier et équipements	50 %
Véhicules	50 %
Le seuil de comptabilisation s'élève à	CHF 5 000.

Immobilisations financières
Les obligations de la Centrale d'émission des lettres de gage des banques cantonales (CHF 100 333.35) ont été imputées à leur valeur nominale.

Provisions
Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts
Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 01.01.2003, en qualité de personne morale.

Annexe 2012

3.1 Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2011	1.00	51'304.00	86'176.25	0.00	137'481.25
Investissements	0.00	0.00	72'938.38	11'898.15	84'836.53
Désinvestissements	0.00	0.00	0.00		0.00
Inventaire au 31 décembre 2012	**1.00**	**51'304.00**	**159'114.63**	**11'898.15**	**222'317.78**

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2011	0.00	49'004.00	86'175.25	0.00	135'179.25
Charges d'amortissement	0.00	1'150.00	24'939.38	5'898.15	31'987.53
Correction amortissement cumulé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Inventaire au 31 décembre 2012	**0.00**	**50'154.00**	**111'114.63**	**5'898.15**	**167'166.78**

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2011	1.00	2'300.00	48'000.00	0.00	50'301.00
Au 31 décembre 2012	**1.00**	**1'150.00**	**48'000.00**	**6'000.00**	**55'151.00**

Valeur d'assurance incendie au 31 décembre 2012	**500'000.00**

4. Autres indications

	Comptes 2012	Comptes 2011
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	Aucune	Aucune
Restriction de propriété pour engagements propres	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	Aucun	Aucun
Participations majoritaires	Aucun	Aucun

Rapport de prestations

But / Organisation de la Fédération
Extrait du plan directeur:
Swiss Volley est l'organe faîtier suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et / ou avantageux pour sa base. Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Stern	Christoph	Président	- 31.12.14	-
Addiechi	Federico	Vice-président	- 31.12.14	-
Hominal	Bernard	Membre	- 31.12.14	-
Frey	Deborah	Membre	- 31.12.14	-
Quinche	Anna	Membre	- 31.12.14	-
Stückelberger	Balz	Membre	- 31.12.14	-
Willi	Nora	Membre	- 31.12.14	

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Leiter Sport	01.04.2012	100 %
Hofstetter	Hanspeter	Directeur des finances	01.02.2003	100 %
Monnet	Anne-Sylvie	Directeur sportif	01.11.2003	100 %
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.2006	100 %

Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Bill-Wildener	Sonja	Administration	01.06.2009	100 %
Freihofer	Priska	Administration	01.02.2009	100 %
Brülhart	Béatrice	Administration	01.07.2011	80 %
Hirsbrunner	Monika	Administration	01.04.2007	100 %
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	30 %
Raffaelli	Alessandro	Administration	26.09.2012	100 %
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	30 %

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Kobel	Stefan	Entraîneur Centre-national d'entrainement	01.12.2006	100 %
Beck	Sebastian	Entraîneur Centre-national d'entrainement	01.03.2006	60 %
Bettello	Dario	Entraîneur	dès 2004	Jours d'activités
Brunner	Kurt	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Dervisaj	Bujar	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Dufaux	Michel	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités

Gerson	Marc	Entraîneur	dès 2009	Jours d'activités
Laciga	Claudia	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
McGown	Carl	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Pauli	Mélanie	Entraîneur	dès 2011	Jours d'activités
Surikova	Jana	Entraîneur	dès 2010	Jours d'activités
Schütz	Tino	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Steingruber	Florian	Entraîneur	dès 2001	Jours d'activités
Vérgé-Dépré	Jean-Charles	Entraîneur	dès 2012	Jours d'activités
Winteler	Urs	Entraîneur	dès 2003	Jours d'activités
Zbinden	Jürg	Kids Volley	dès 2012	20 %

Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.13
T&R AG, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Hess	Daniel	Président	-31.12.14
Schmutz	Stefan	Membre	-31.12.14
Thommen	Stefan	Membre	-31.12.14

Total des indemnités versées aux:

Organes dirigeants de Swiss Volley	CHF	18'871.80

3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

À l'attention du Parlement 2013.

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2012. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de trois séances au bureau à Berne. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

– Les comptes annuels 2012 clôturent avec une perte de Fr. 116 301.34. Une perte de Fr. 97 500.– avait été budgétée. En raison de cette perte, le capital de la Fédération diminue à Fr. 879 415.56 au 31 décembre 2012.

– Sur la base de la projection régulière du résultat annuel, le Comité central a reconnu déjà en cours d'exercice que les recettes budgétées ne pouvaient pas être réalisées. Différentes mesures d'économie ont donc été prises à temps. La commission de gestion a été informée régulièrement de ces mesures, notamment lors des séances. Les divergences entre le budget et les comptes annuels sont en grande partie dues à ces mesures.

– La clôture des comptes de l'exercice 2012 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 29 janvier 2013, T+R AG atteste que dans le cadre de la révision, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas

conformes à la loi et aux statuts, ainsi qu'aux dispositions concernant l'établissement des comptes de la Swiss Olympic Association.

– En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération.

– Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.

– Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2012.

En automne 2012, le président de la commission de gestion, Daniel Hess, a souhaité quitter sa fonction. Je saisis cette occasion pour le remercier encore une fois pour son infatigable engagement pendant de longues années. En tant que son successeur, je suis reconnaissant du fait que nous puissions continuer à profiter de son expérience en tant que membre de la commission de gestion, jusqu'à la fin du mandat ordinaire.

Je remercie également la direction de Swiss Volley, Messieurs Werner Augsburger et Hanspeter Hofstetter, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 28 mars 2013

Pour la commission de gestion:
Stefan Schmutz, président

4. Annexe des statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-12.33%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-5.09%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-2.42%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	0.61%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	2.33%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-6.86%
2006/07	35'201	588	15'000	1.45%	-10.91%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-6.87%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34866	523	15000	0.31%	-3.86%
2012/13	37402	522	15000	5.09%	-0.19%

4.2 Développement du nombre des licences

SV Region														
SV Région	**1999/00**	**2000/01**	**2001/02**	**2002/03**	**2003/04**	**2004/05**	**2005/06**	**2006/07**	**2007/08**	**2008/09**	**2009/10**	**2010/11**	**2011/12**	**2012/13**
Genève	1'796	1'686	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049
Waadt/Vaud	2'561	2'787	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130
Wallis/Valais	1'334	1'435	1'045	1'007	1'092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425
Neuenburg	1'459	1'567	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964
Jura Seeland	1'246	1'366	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146
Freiburg	2'330	2'476	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973
Bern	4'798	4'717	3'755	3'687	3'696	3'416	3'288	3'328	3'397	3'353	3'167	3'260	3'281	3'304
Solothurn	2'138	2'131	1'876	1'834	1'961	1'995	2'033	2'113	2'113	2'015	1'945	1'787	1'653	1'446
Basel	3'256	3'398	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260
Aargau	4'515	5'038	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212
Innerschweiz	4'883	5'199	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056
Zürich	3'098	3'168	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542
RVNO	3'278	3'636	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683
GSGL	2'242	2'201	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355
Tessin	804	921	552	584	735	782	1'067	1'232	1'253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007
Beachlizenzen						2'038	2'801	2'755	2'479	2'539	2'529	2'494	2'185	2'100
Beachvolley Easy League												346	678	1'122
Indoor Easy League													1'152	3'628
Total	**39'738**	**41'726**	**30'855**	**29'203**	**30'025**	**31'623**	**34'485**	**35'201**	**35'422**	**34'906**	**35'075**	**34'711**	**34'866**	**37'402**

4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region			DN	DR	J	JTM	NL	RL	Schiri	Trainer T	Trainer TA	Trainer TB	Trainer TC	Total
SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN	DR	J	JTM	LN	LR	Arbitre	Entraîn.	Entraîn.	Entraîn.	Entraîn.	Total
Neuchâtel	1		5	5	164	197	57	445	66	10	7	2	6	964
Genève	1		3	4	171	420	93	264	45	26	8	6	9	1'049
Tessin	1		3	6	20	465	63	371	41	20	8	6	4	1'007
Jura/Seeland	1		3	1	188	133	68	665	71	4	2	4	7	1'146
Wallis/Valais	1		19	9	324	310	51	571	103	22	1	2	13	1'425
GSGL	2		14	34	236	99	93	713	130	11	11	2	12	1'355
Solothurn	2		4	6	293	90	44	902	88	11	0	3	5	1'446
Freiburg	2		8	7	372	347	70	1'035	99	13	6	4	12	1'973
Waadt/Vaud	2		13	12	352	303	136	1'021	245	19	6	5	18	2'130
Basel	2		10	19	447	335	98	1'162	145	20	8	3	13	2'260
Zürich	3		9	5	279	529	127	1'389	152	13	9	9	21	2'542
RVNO	3		16	2	660	361	186	1'253	146	13	18	10	18	2'683
Aargau	3		25	43	656	443	140	1'684	128	39	6	19	29	3'212
Bern	3		7	16	687	359	170	1'822	172	29	9	12	21	3'304
Innerschweiz	3		17	32	592	1'291	143	1'681	207	39	15	13	26	4'056
Beachlizenzen		2'100												2'100
Beachvolley Easy League		1'122												1'122
Indoor Easy League		3'628												3'628
Total	**30**	**6'850**	**156**	**201**	**5'441**	**5'682**	**1'539**	**14'978**	**1'838**	**289**	**114**	**100**	**214**	**37'402**

4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences

Lizenzart Sortes de licences	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total Total
Doppellizenz/licence double DN	107	49	156
Doppellizenz/licence double DR	141	60	201
Junioren/juniors J	4'859	582	5'441
Junioren/juniors JTM	4'764	918	5'682
Nationalliga NL/ligue nationale LN	744	795	1'539
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'950	5'028	14'978
Schiedsrichter SR/arbitres	1'035	803	1'838
Trainer T /entraîneur T	149	140	289
Trainer TA/entraîneurs TA	11	103	114
Trainer TB/entraîneurs TB	21	79	100
Trainer TC/entraîneurs TC	75	139	214
Beachlizenzen			2'100
Beach Volley Easy League			1'122
Indoor Easy League			3'628
Total	**21'856**	**8'696**	**37'402**

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences
Genève	634	415	1'049
Waadt/Vaud	1'317	813	2'130
Wallis/Valais	1'135	290	1'425
Neuenburg/Neuchâtel	640	324	964
Jura Seeland	828	318	1'146
Freiburg	1'484	489	1'973
Bern	2'464	840	3'304
Solothurn	1'104	342	1'446
Basel	1'731	529	2'260
Aargau	2'345	867	3'212
Innerschweiz	3'046	1'010	4'056
Zürich	1'638	904	2'542
RVNO	1'743	940	2'683
GSGL	937	418	1'355
Tessin	810	197	1'007
Beachlizenzen			2'100
Beach Volley Easy League			1'122
Indoor Easy League			3'628
Total	**21'856**	**8'696**	**37'402**

4.5 Répartition des classes d'âge

Altersstruktur Swiss Volley							
Répartition des classes d'âge							
Saison 12/13							
		Absolut			%		
	Alter	Frauen	Männer	Total	Frauen	Männer	Total
	âge	femmes	hommes		femmes	hommes	
U10	9	150	108	258	1%	1%	1%
U11	10	396	100	496	2%	1%	2%
U13	12	893	896	1'789	4%	10%	6%
U15	14	2'701	201	2'902	12%	2%	9%
U17	16	3'318	233	3'551	15%	3%	12%
U19	18	2'977	257	3'234	14%	3%	11%
U23	22	3'879	1'107	4'986	18%	13%	16%
	24-29	3'697	1'726	5'423	17%	20%	18%
	30-39	2'493	2'245	4'738	11%	26%	16%
	40-49	1'032	1'215	2'247	5%	14%	7%
	50-59	271	498	769	1%	6%	3%
	<60	49	110	159	0%	1%	1%
		21'856	8'696	30'552	100%	100%	100%
ohne Beach und Easy Leagues							
sans beach et Easy Leagues							

Nous remercions nos sponsors

Leading-Sponsors

coop

SEAT

Offiz. Fahrzeugpartner

Partner-Sponsors

CONCORDIA

log.in to your future pour ton futur per il tuo futuro

Sinalco

Leading-Supplier

asics

SCHULTHESS KLINIK

Sponsors

cornercard

suvaliv

Sichere Freizeit

Partner-Supplier

MIKASA

Sponsoring marti media

marti media
visual communication